

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public
www.appep.net

M. Simon PERRIER
Président

À
Madame Valérie Pécresse
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Chartres, le 6 janvier 2010

Madame la Ministre,

La nécessité apparaît à notre association d'une présence maintenue et renouvelée d'un enseignement de philosophie dans la formation des professeurs des écoles, des professeurs des lycées et collèges comme des CPE.

Concernant les professeurs des écoles, à la lecture du dernier arrêté du 28 décembre 2009, fixant les modalités des concours, cette présence, ancienne, expliquant le nombre important de professeurs de philosophie dans les IUFM, nous semble, au moins, fortement menacée. La nature de certaines des épreuves annoncées donc des enseignements correspondants reçus par les futurs professeurs, nous apparaît, par exemple, très incertaine : ainsi celles de « morale » et « Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable », qui pourraient certes, peut-être, concerner des professeurs de philosophie.

Nous joignons ici un texte qui dit les raisons de la présence d'un enseignement philosophique dans la formation de tous les professeurs. Au-delà du cas des P.E., tout professeur devrait recevoir une formation lui donnant à comprendre son statut et le rôle qui en découle, ce à quoi les professeurs de philosophie peuvent apporter le savoir qui leur est propre. La formation des professeurs des lycées et collèges ne doit pas plus être réduite à l'apprentissage d'un mode d'emploi. L'idéal imaginaire d'une pratique se suffisant à elle-même par le savoir-faire censé en résulter, nous apparaît réduire dramatiquement la formation des professeurs à l'affirmation proverbiale que c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Nos élèves en seront les victimes.

Nous tenant à votre disposition, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Réaffirmer la nécessité de la philosophie dans la formation de tous les enseignants

La formation des enseignants de ce pays connaît de profondes transformations, en particulier son intégration à un cadre universitaire. Cette évolution va de pair avec un élargissement des horizons ; ce contexte nouveau permettra peut-être de mieux comprendre le rôle que joue la philosophie dans la formation de tous les professeurs. En un moment crucial pour notre système éducatif, il nous paraît en tout cas important de rappeler en quelques lignes ce qu'apporte la philosophie à la formation.

Les enseignants, du primaire ou du secondaire, les C.p.e, exercent bien entendu un métier particulier. Il y est question non seulement d'adaptation au monde tel qu'il est, mais encore de la liberté intellectuelle des futurs citoyens, de l'inscription dans un espace et un temps humains, ceux de la transmission, de la culture, des valeurs démocratiques, du savoir, enfin. Mentionnons encore la responsabilité éthique de l'enseignant à l'égard de mineurs et d'enfants. La philosophie éclaire de façon irremplaçable ces perspectives fondatrices. Elle permet, tant au professeur du primaire que du secondaire, et à l'ensemble des membres de l'Éducation nationale, de comprendre leur fonction. Bien sûr, on n'applique pas la philosophie comme une technique, elle suppose la médiation de la liberté et de la compréhension du futur fonctionnaire ; en un mot, la conscience professionnelle, cette belle expression. Cette conscience professionnelle permettra au professeur ou au cpe de ne pas être submergé, de toujours faire front à ce qui lui arrive, mais aussi d'agir, et non pas seulement de subir. La philosophie s'articule ainsi aux autres savoirs et compétences de la formation.

Sur le plan des savoirs, la philosophie, à côté de l'épistémologie des disciplines, qui joue un rôle important dans l'efficacité de la transmission, rend possible une vision encyclopédique - notion parfois stigmatisée sans raisons valables. Il s'agit du sens, de la nature, mais aussi des liens et des limites des différents savoirs, des différentes disciplines. Quel rapport entre l'esprit critique et la méthode, ou les méthodes ? En effet, une méthode ne se réduit pas à un ensemble de recettes, elle suppose que l'élève constate que cette méthode est éclairante, du moins dans un domaine donné ; qu'il en fasse l'épreuve, y compris celle de ses fondements, rationnels ou expérimentaux, et celle de ses limites. Ainsi, le professeur des écoles acquiert une vision d'ensemble des enseignements qu'il assure. De son côté, le professeur du secondaire replace sa spécialité dans l'ensemble de la culture, devient ainsi plus sensible à la dimension éducative de sa discipline. Le professeur de philosophie est sans doute le mieux préparé pour avertir ses jeunes ou futurs collègues de cet aspect des choses, très lié à la question de la culture générale. Or beaucoup des candidats aux concours de l'éducation nationale n'ont guère de familiarité avec cette dernière, familiarité pourtant indispensable pour assurer leur mission.

Le philosophe peut encore les aider, ainsi que les nouveaux lauréats des concours, à comprendre certaines problématiques liées à la notion même de culture et d'éducation : par exemple, n'y a-t-il que des cultures, propres à des communautés particulières ? Ou bien certaines œuvres nous donnent-elles accès à une certaine vérité sur l'homme, ou la condition humaine ? Que nous apprend encore l'expérience historique des autres époques que la nôtre ? Cette réflexion, de nature philosophique, aidera grandement le futur ou le jeune enseignant à éviter certains pièges, tant celui du communautarisme que celui de l'ethnocentrisme.

Cette question de l'ouverture à l'universel est au fond très proche de celle du rôle éthique et politique de l'école, domaine qu'il est convenu d'appeler la philosophie de l'éducation. L'élève n'est pas un citoyen, mais bien un futur citoyen. L'École ne doit jamais se faire partisane, ni servir les idéologies en vogue. Le savoir y joue donc un rôle irremplaçable. C'est en cela aussi que notre École est laïque, et constitue ainsi une pièce maîtresse de notre République.

On le voit, l'École, ou l'idée de l'École, constituent des enjeux de premier ordre des débats politiques. Le philosophe permettra aux jeunes et futurs enseignants une meilleure compréhension de ces débats, en rappelant la signification première de mots comme celui de laïcité, ou d'autorité, en les informant de la contribution à ces questions d'auteurs de valeur, contemporains ou non. En ce sens, la philosophie en formation est une condition de la distance critique, et de la transmission aux élèves de l'esprit critique.

L'on attend bien entendu du philosophe qu'il rende possible la compréhension de notions-clé de l'école, comme l'idée même de l'école, celle de l'enfant, de l'adolescent, de la laïcité, la notion encore d'institution, d'autorité. Un enseignant ne peut pas se contenter de slogans et de bonnes intentions. Il doit lire, et beaucoup, acquérir, si l'on nous permet l'expression, une culture générale de l'École. Ce terme permet en grande partie de définir la fonction des professeurs de philosophie dans la formation, mais aussi de définir le contenu de certaines épreuves professionnelles, tout spécialement pour les PE et les CPE. Alors l'opposition entre compréhension et pratique, véritable cliché, ne tient plus : le terrain ne nourrit que celui dont l'intelligence est convenablement avertie.

Nous ne pouvons, à partir de ces exigences, que constater le triste sort fait actuellement à la philosophie dans les IUFM. Si le programme des CPE est un bon exemple de ce qui est possible (une bibliographie consistante et des concepts qui nourrissent la compréhension de la réalité), les professeurs des écoles stagiaires ne disposent parfois que de deux heures de philosophie dans l'année ! Cette situation, fruit d'un patient grignotage, semble résulter d'une méconnaissance de la nature et du rôle de notre discipline. Dira-t-on que l'essentiel a été vu l'année du concours ? En première année, les futurs professeurs des écoles ne disposent parfois que de 13 heures de philosophie dans l'année. C'est parce que nous sommes persuadés du caractère incontournable de la philosophie dans ce métier que nous vivons cette situation comme un véritable camouflet.

Nous voulons croire, cependant, que l'universitarisation permettra d'en finir avec cette vision, plutôt consternante, du rôle de la réflexion dans nos métiers. Ajoutons que ces éléments de philosophie faciliteront la réorientation de nos étudiants vers d'autres cursus, qui eux ont su maintenir ou instaurer une part de philosophie. Nous pensons à d'autres concours de la fonction publique, au monde de l'édition, au secteur social, au journalisme, à la politique enfin. Nous nous étonnons que la formation des enseignants aille pour ainsi dire à contre-courant de cette évolution générale – pourquoi, enfin, cette vision étriquée du métier ? Certes, la bibliographie des CPE a su éviter ce piège. Nous nous en félicitons, mais cela doit être généralisé, pour le plus grand bien des étudiants et des nouveaux masters. Ainsi, cette formation ne serait pas seulement plus généraliste, mais plus équilibrée et plus organique.

Pour l'Appep, H. Dilberman, secrétaire général adjoint, formation des maîtres, IUFM de Poitiers. Janvier 2010.